

# CENTRE RIMBAUD



## Rapport d'Activités 2019

|               |  |
|---------------|--|
| <b>CSAPA</b>  | <b>Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie</b>                       |
| <b>CAARUD</b> | <b>Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues</b> |
| <b>CT</b>     | <b>Communauté Thérapeutique « Les portes de l'imaginaire »</b>                                 |
| <b>ACT</b>    | <b>Appartements de Coordination Thérapeutique « La Traversée »</b>                             |
| <b>MDA</b>    | <b>Maison des Adolescents de Roanne</b>  |



# Le CSAPA de Saint - Etienne

## La file active 2019

Cette année le CSAPA de St Etienne a reçu dans le cadre de ses missions **445 personnes sur** l'année 2019 dont 17 personnes de l'entourage.

### Des missions transversales CSAPA / CAARUD

- Accueil collectif du public
- Accueil spécifique dédié aux femmes
- Réduction des risques et des dommages
- La domiciliation épistolaire

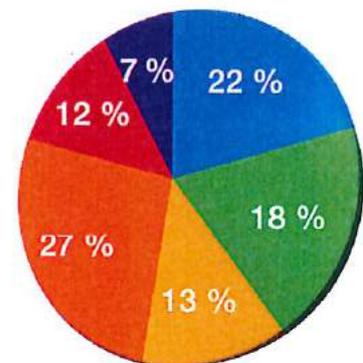
### Des missions spécifiques CSAPA

- Accompagnement ambulatoire ( libre adhésion des personnes )
- Les mesures sous contrainte Judiciaire
- Dispositifs : Appartements thérapeutiques
- Référence pénitentiaire
- Consultations jeunes consommateurs
- Actions de prévention

Répartition Géographique :

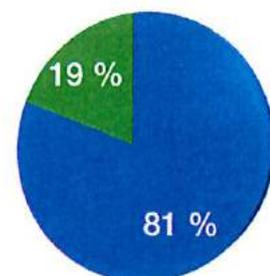
- Département : 383 usagers
- Région : 4 usagers
- Hors Région : 2 usagers
- Sans information : 48 usage

RÉPARTITION PAR AGES DES USAGERS



- de 20 ans
- 25 - 29 ans
- 40 - 49 ans
- 20 - 24 ans
- 30 - 39 ans
- 50 et plus

RÉPARTITION PAR SEXE



- Hommes
- femmes

- 22 personnes en obligations de soins. L'infirmière reçoit les personnes en OS en général une fois par mois.
- 2 personnes en appartements thérapeutiques (1 visite à domicile par semaine et 1 rdv une semaine sur 2 en alternance avec le travailleur social co-référent).
- 64 personnes en ambulatoire (libre adhésions) : personnes consultant pour parler de leur comportement addictif, de leurs difficultés et/ou pour travailler un projet de cure. Les rendez-vous peuvent aussi être de l'ordre d'un accompagnement extérieur en consultation ou pour visiter d'autres structures en lien avec le projet de la personne. Certaines personnes prennent rdv de leur propre initiative , d'autres sont accompagnées de travailleurs sociaux, ou de membres de leur famille, mais ne sont jamais contraints de venir.
- 20 consultations jeunes consommateurs
- 5 consultations de parents seuls

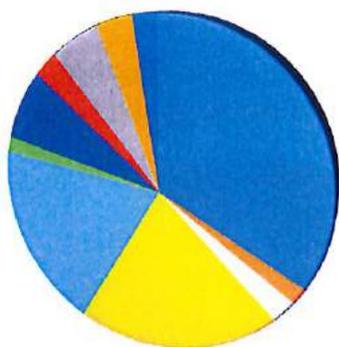
63 personnes ont pris rendez-vous mais ne les ont pas honoré, ces personnes n'étant pas connues du centre, elles ne sont pas comptabilisées dans les 113 personnes.

En plus des consultations, l'infirmière du CSAPA a assuré, en binôme avec un collègue du CSAPA ou du CAARUD, 94 accueils collectifs sur l'année.

La présence d'un infirmier sur l'accueil permet d'aborder la question du prendre soin dans le cadre intime de la salle de soin. En effet, les demandes de pansements ou autres petits soins sont généralement à l'initiative de l'utilisateur, et ce temps permet d'échanger autour de questions de santé sans être trop intrusifs et de façon plus spontanée.

Le travail en collaboration des infirmières CSAPA et CAARUD est très important puisque nous accueillons des personnes naviguant entre consommations, demandes de soins et désir/projet d'abstinence. Nous avons instauré un partenariat avec le service « Alphée » du pôle de psychiatrie de l'hôpital Nord, où nous nous sommes déplacées 3 demies journées, afin d'aller à la rencontre de personnes hospitalisées en psychiatrie et d'échanger avec elles autour des conduites addictives.

## Répartition des actes :



- Droits sociaux
- 1er accueil
- election domicile
- addicto
- Appart' Ther
- OS
- logement
- orientation
- ressources
- synthèses
- soins extérieurs

Des actions de prévention/réduction des risques :

• **3 demi-journées** ont été consacrées à des actions de sensibilisation aux comportements d'addiction auprès de 3 partenaires : IREIS, Pli Du Forez, Clairmatin.

Un temps sur le CSAPA référent pénitentiaire :

• **15 demi-journées** consacrées aux groupes de paroles en milieu pénitentiaire en binôme avec l'éducatrice spécialisée + temps de travail en amont et en aval avec l'équipe CSAPA référents et les partenaires (SPIP Milieu fermé, USN1)

Un temps d'accueil à la croisée CSAPA-CAARUD :

- **28 demi-journées** d'accueil mixte CSAPA-CAARUD
- **42 demi-journées** d'accueil femmes CSAPA-CAARUD

**77 personnes** différentes ont été accompagnées dans le cadre du suivi social et administratif sur l'année écoulée (dont 4 personnes sortants de prison) :

- 31 usagers du CSAPA dont
- 46 usagers du CAARUD

## Le travail du médecin en CSAPA

La file active du CSAPA Saint Etienne est pour l'année 2019 de **39** patients dont **16** patients prenant un traitement de substitution aux opiacés :

- **10** patients traités par *méthadone* dont 2 qui sont passés du sirop à la forme gélule
- **6** patients traités par *buprénorphine*.
- **14** patients ont été suivis pour une dépendance à l'alcool.
- **8** ont consulté pour aide devant une dépendance à la cocaïne ou amphétamines.

## L'activité de la psychologue sur le CSAPA de St Etienne :

Au cours de l'année 2019 , la psychologue a rencontré

48 personnes pour un total de **330** consultations.

Et **30** parents pour un total de **30** consultations.

Les rendez vous non honorés étaient au nombre de 175.

La clinique auprès des personnes en situation d'addiction nous invite souvent à repenser nos pratiques et les dispositifs de soins que nous proposons. Ces pratiques s'inscrivent elles aussi dans un contexte plus global, sociétal qui parfois nous questionne quant à la façon dont la singularité des personnes que nous accompagnons ne semblent parfois pas être entendue ni trouver de place socialement. Nous nous questionnons d'ailleurs souvent : « qu'est ce que le soin en addictologie ? », « qu'est ce qui est soignant dans l'accompagnement que nous proposons ? ». Nous ignorons ce qui fait trace pour les personnes que nous rencontrons, nous apprenons aussi à leur côté.

Notre travail consisterait peut être à les accueillir, eux et leurs bagages, eux et leur rapport au monde si singulier. Aussi, nous nous faisons parfois les témoins de leurs histoires, les accompagnons parfois à en écrire ou en ré écrire une partie de façon à ce qu'ils puissent trouver un lieu où « articuler », un lieu où advenir, dans l'espoir qu'ils puissent moins souffrir dans leur rapport à l'existence.

*« Le clinicien pourrait alors se situer comme un témoin permettant la construction de ce qui n'a pas été réduit à rien dans les cassures généalogiques, les ruptures, un ferment de nouvelles alliances et de nouveaux sites du sujet. Il lui reviendrait d'aider ces nomades de l'exil qui peuvent être des défricheurs de lieux(...) » « De l'exil à l'exil intérieur » O., Douville in **Clinique Psychanalytique** de l'exclusion O.,DOUVILLE et al.*

L'année 2019 a aussi été une année durant laquelle le Centre Rimbaud a été sollicité, ainsi que tous les autres CSAPA du Département, par le Procureur de la République de Saint Etienne dans le cadre de la mise en place d'un Groupe de Rencontres Prévention de la Récidive Alcool (RPRA). Projet qui a été mis en place au mois de Septembre 2019 et co animée par la psychologue et l'animateur socio éducatif de Rimbaud.

#### Le dispositif d'appartements thérapeutiques :

Au cours de l'année 2019, la psychologue a suivi **2** personnes dans le cadre d'une prise en charge en appartement thérapeutique et **1** personne dans le cadre d'un appartement de transition (dispositif CAARUD)

### La Rencontre Prévention Récidive Alcool

Courant du premier semestre 2019 un projet a été proposé à l'initiative du Procureur de la République de Saint Etienne de Groupe de Prévention de la Récidive Alcool. L'ensemble des CSAPA du département se sont ainsi réunis pour proposer un dispositif permettant de répondre à la demande du Procureur qui avait fait l'expérience de la réussite d'un tel dispositif sur un autre département en matière de prévention de la récidive sur les délits routiers.

Aussi le dispositif concerne des personnes primo délinquant (délits routiers sous emprise alcool).

Nous nous sommes interrogés en interne sur l'intérêt et la réponse à apporter, des réunions ont eu lieu inter-csapa en amont des premières orientations durant lesquelles ont été défini un PPT en guise de trame pour le déroulé des séances.

La proposition nous est apparus intéressante : le groupe pouvant être le lieu d'émergence d'une demande de soins.

L'objectif du groupe nous est apparus comme un lieu où puisse venir s'exprimer les histoires et ressentis de chacun en lien avec la consommation, ce qui les a amené à venir au Centre dans le cadre de la GPRA, les conséquences de l'infraction et de la condamnation sur le quotidien.

## PLAN D'INTERVENTION GROUPE RENCONTRE PREV RECIDIVE ALCOOL

### Présentation RIMBAUD

Présentation historique de l'Association.

Groupe cadre de prévention ici on reçoit des personnes concernées par la consommation directement ou entourage.

On est tous concerné par l'addiction.

### Tour de table

### Brainstorming

### Echange d'Infos/ questions particulières et Pochette « PRÉSENTATION DES FLY »

Une pochette est remise à chaque participant à la fin du groupe : avec différents documents, flyers d'autres associations, prev alcool, coordonnées de Rimbaud ...

### Lieu de prise en charge possible

### Fiche d'évaluation et Pochette et Attestation

Temps d'échange informel à la fin avec certains participants.

## Les mesures sous contraintes judiciaires

C'est un dispositif de contrainte judiciaire, alternatif à l'incarcération et accompagné d'un Sursis de Mise à l'Épreuve (SME) dont la durée varie en fonction de l'importance de l'infraction commise et prolongé s'il y a eu récidive.

Il est fait état d'usages de substances psycho actives, « légales et illégales », dont les produits les plus utilisés restent l'alcool et le cannabis.

Sous « leurs emprises » des délits sont commis : « Possession et usage de cannabis... forte consommation d'alcool souvent associée à la conduite de véhicule avec ou sans

Au-delà de la question de la sensibilisation aux risques en tant que telle, la Prévention est pensée de manière à coller au plus près de la réalité et des préoccupations du public visé. Il serait ainsi erroné de concevoir la prévention comme un modèle établi, adaptable à tous et à chaque situation.

En effet, la conception d'une action de prévention passe par un certain nombre d'étapes auxquelles on ne saurait se soustraire :

- l'identification du public-cible : les problématiques ne seront pas les mêmes selon si l'on rencontre les élèves d'un Institut Médico-Educatif ou des détenus en Maison d'Arrêt...
- l'identification des risques : les expositions aux dangers sont liées à l'âge du public, mais aussi à de nombreux autres facteurs : sociaux, géographiques, pratiques personnelles... Ceci demande donc une bonne connaissance territoriale des problématiques, mais aussi une identification en amont des idées reçues qui pourraient fausser la demande.
- la portée que l'on souhaite donner à l'action : veut-on informer avant la confrontation aux conduites addictives (Prévention Primaire) ?, est-on dans une démarche d'identification des risques rencontrés (Prévention Secondaire) ?, vise-t-on une atténuation des dommages face à une situation déjà installée (Prévention Tertiaire) ?

Ce contexte étant posé, il paraît dès lors évident que soient associés à la réflexion et à la conception les mandataires d'une action de prévention puisqu'ils sont eux-mêmes les spécialistes des publics qu'ils accueillent. En partant de leurs pré-conçus, de leurs a-priori, nous serons alors en mesure d'adapter nos outils méthodologiques afin de s'appuyer tant sur les représentations de qui demande une action de prévention que sur celles du public visé. Les vignettes qui suivent illustreront par des exemples concrets des actions parmi celles qui ont été mises en œuvre par le Centre Rimbaud en 2019.

Avant ces exemples, il convient aussi de rappeler que la portée d'une action de prévention est une inconnue dont on ne mesure les effets parfois que plusieurs années après (comme l'enrayement de l'épidémie de VIH dans la population injectrice de drogue depuis les premières mesures d'échange de matériel en 1987). La prévention peut ainsi parfois paraître bien ingrate : on ne sait si l'on fait bien, on ne sait si l'on a été efficace dans l'action menée ; pour autant, nous savons aussi que ne rien faire, c'est laisser s'aggraver la situation.

Il ne s'agit là évidemment que de la « porte d'entrée » motivant la demande de consultation, l'ensemble des conduites addictives étant évoqué lors de l'évaluation. Les raisons de la demande sont quant-à-elles multiples.

Parallèlement, la Consultation Jeunes Consommateurs a aussi été actrice de différentes rencontres :

- CCAS et Mission Locale Jeunes dans le cadre de mise en place d'actions collectives d'information et de prévention en partenariat (rencontre des jeunes inscrits sur les dispositifs de Garantie Jeunes et des Chantiers Educatifs)
- Rencontres avec les personnels de l'Education Nationale
- Actions de préventions des conduites addictives en Milieu Scolaire basées sur la Gestion Expérientielle
- Ensemble des élèves de 3ème et 2nde du Lycée Professionnel de Verrières-en-Forez, action inscrite dans un programme d'accompagnement de l'établissement dans une démarche de Promotion de la Santé sur le thème des Conduites Addictives.
- 27 groupes de la Garantie Jeune de la Mission Locale Jeune dans le cadre de sensibilisation aux conduites addictives dans le cadre professionnel.
- A noter que l'ensemble de ces interventions de sensibilisation / prévention représente la rencontre de plus de 1540 jeunes sur les différents sites.
- Participation aux Semaines d'Information sur la Santé Mentale, notamment lors d'interventions auprès des élèves du Campus Agronova (site de Précieux), en partenariat avec la Maison des Adolescents de Saint-Etienne et l'IREPS, à l'initiative de Réhaccor.
- Etablissement d'une convention de partenariat avec le Campus Agronova favorisant l'accès des jeunes scolarisés à la CJC sur les sites de Précieux et Saint-Genest-Malifaux.

## La prise en charge avec hébergement en Appartement Thérapeutique

Rappel : dans le cadre des missions prévues par la circulaire du 28 février 2008 relative à la mise en place des CSAPA, le CSAPA ambulatoire Rimbaud propose à Saint-Etienne deux places en appartement thérapeutique. Ce dispositif permet une prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative, en vue de (re)conquérir une autonomie et de restaurer des liens sociaux et d'insertion. Il permet à la personne accompagnée au travers d'un projet personnalisé de consolider son abstinence et de travailler à la (re) construction de son parcours de vie. Pour cela deux professionnels référents rencontrent la personne accompagnée lors de deux temps hebdomadaires repérés : au Centre Rimbaud et à domicile (VAD).

Un projet personnalisé est mis en place et contractualisé avec la personne accueillie pour une durée de 6 mois renouvelable 6 mois et évalué tous les mois.

Ce « dispositif » se décline, autour de logements donnant lieu à un financement au titre de l'ALT.

En 2019 deux personnes ont eu une contractualisation de deux fois 6 mois :

une personne est sortie au bout d'un an de travail sur un logement autonome et est encore accompagnée en ambulatoire par le Centre Rimbaud.

L'autre personne a vu la contractualisation de son contrat renouveler et sortira du dispositif appartements thérapeutique sur l'année 2020.

Une réflexion a été menée en 2019 sur la question de la sortie de l'appartement thérapeutique et de la nécessaire continuité des soins qui en découle. Ainsi des visites à domicile ont pu être proposées au nouveau domicile de la personne sur une période de deux mois, afin de favoriser la prise d'autonomie et de maintenir un lien propice à la continuité des soins.

Perspective 2020 : Une réflexion sera lancée autour de la notion de paires aidants, en lien avec les anciens bénéficiaires des appartements thérapeutique.

### Sur les 34 personnes reçues

- **Pour 6 personnes**, nous avons mis fin au suivi amorcé en détention en accord avec le détenu, la démarche de soin n'étant pas une demande de leur part à ce moment-là. Nous proposons alors systématiquement à la personne de pouvoir solliciter un entretien par courrier au Centre Rimbaud si elle le souhaite.
- **Pour 5 personnes**, le suivi amorcé en 2019 se poursuit en 2020 à la Maison d'arrêt.
- **4 personnes** sont sorties et n'ont pas repris contact avec le Centre RIMBAUD.
- **11 personnes** poursuivent les soins amorcés en détention au CSAPA RIMBAUD, en ambulatoire, dans le cadre d'une obligation de soin. En fonction de la situation de chacun, il a pu être proposé de poursuivre le suivi avec l'éducatrice intervenant au Centre pénitentiaire et/ou de rencontrer l'animateur socio-éducatif, l'assistante sociale, la psychologue, le médecin et l'infirmière.
- **2** ont repris contact avec le Centre RIMBAUD à la sortie par téléphone et des passages ponctuels sur l'accueil collectif mais n'ont pour le moment pas honoré de rendez-vous dans le cadre d'un accompagnement.
- **6** ont été orientés sur d'autres CSAPA pour la poursuite des soins à la sortie (Annonay, Grenoble, Roanne, Toulouse, CSAPA du Forez, CSAPA 42, Bourg-en-Bresse, Le Puy-en-Velay). Avec l'accord des usagers, un lien a été fait avec les partenaires et un compte-rendu du travail amorcé a été remis afin de favoriser la continuité.

Au cours des entretiens, et en fonction de la situation de chaque usager, il s'agit dans un premier temps d'évaluer les consommations de produits psycho-actifs dans et hors les murs de la détention. Dès que la relation de confiance le permet, nous tentons d'amener le détenu à faire des liens entre les consommations et les passages à l'acte ayant menés à la détention. Enfin nous travaillons à préparer la sortie de détention dans les meilleures conditions possibles en veillant notamment à ce que la continuité du projet de soins en addictologie soit assurée et en mettant en place les partenariats nécessaires pour réduire au maximum les facteurs de vulnérabilité.

Au cours de l'année 2019, des rencontres institutionnelles se sont poursuivies entre le Centre Rimbaud et le SPIP d'une part et avec l'USN1 d'autre part. Au cours de ces réunions, nous avons envisagé toujours des pistes d'amélioration du lien partenarial. Nous avons pu affiner la question des orientations avec une fiche d'orientation plus détaillée et amener une plus grande visibilité sur les missions du CSAPA référent pénitentiaire. La collaboration avec ces partenaires reste sans cesse au travail afin de favoriser la continuité des soins en addictologie par une meilleure fluidité des échanges.

### **Principaux partenaires:**

- SPIP, Famille et entourage de la personne détenue, avocats, USN1, UTDT, Hôpital de jour d'addictologie, Interface, CMP, CSAPA/CAARUD d'autres départements, Réseau des centres de soins résidentiels de la fédération addiction, SIAO, dispositif intervalle, CHRS Renaitre, GREP, Pôle emploi, ACI de Montaud, Cimade

### **Le Module AES : « La plus-value du travail de groupe en détention »**

Tout comme en 2018, nous avons poursuivi en 2019, la mise en place des modules d'Action d'Education à la Santé en 5 séances à la Maison d'arrêt de la Talaudière.

L'objectif de ce groupe est de créer un espace suffisamment sécurisant et contenant pour permettre à la parole d'émerger sans risque... de permettre à chaque participant d'exprimer des expériences de vie, d'entendre celles des autres, d'en échanger, de s'en nourrir.

En animant ce groupe, nous avons pour intention de permettre de parler des comportements d'addiction; de la substance psycho-active mais aussi de son usage premier et de la trajectoire de l'individu avec le « produit ». Par trajectoire, nous pouvons parler de notion de découverte, de plaisir, d'accoutumance, de déplaisir et de dépendance. Nous échangeons ensemble sur la question des conséquences de ces usages et des risques liés aux pratiques. Le groupe permet de « rebondir » et de

Sur ces 25 personnes, 5 ont fait la demande d'entretiens individuels à la Maison d'arrêt et ont pu être reçues. Le travail amorcé pendant le groupe de parole a pu être poursuivi à plus ou moins long terme (en fonction de la situation pénale de chacun). La sortie de détention de ces détenus a ainsi pu être préparée dans l'idée de favoriser la continuité des soins. Pour certains, des relais ont été organisés sur des CSAPA d'autres départements, 2 fréquentent encore à ce jour le Centre RIMBAUD.

3 autres des 25 détenus qui ont participé au groupe de parole, qui n'ont pas demandé de suivi individuel pendant leur incarcération, ont sollicité le Centre Rimbaud à leur sortie de détention dans le cadre d'une obligation de soin ou pour bénéficier d'un accompagnement socio-éducatif.

Nous avons pu rencontrer cette année 2019 des difficultés à mener à terme 2 sessions de groupe de parole. En effet, nous avons été amenés à annuler au dernier moment une séance du fait de la présence de la Ministre de la Justice à la Maison d'arrêt, séance qui n'a pu être reportée. Une séance a également été bien écourtée et n'a pu accueillir que 2 détenus car nous n'étions pas en mesure de présenter des autorisations qui ne nous avaient jamais été demandées jusqu'alors.

Par ailleurs, nous n'avons pas pu intervenir cette année sur le quartier femmes. Au vu du profil des femmes incarcérées aux dates prévues, il n'a pas été possible de constituer un groupe. Au sujet du public femmes de nombreuses interrogations demeurent quant à la façon dont pourrions construire un dispositif adapté à la réalité du quartier femmes, à son fonctionnement et au profil des femmes incarcérées. Nous nous questionnons en lien avec les partenaires tels que le SPIP et l'USN1 sur la pertinence d'un module groupal.

Nous poursuivons et affinons notre travail de partenariat avec l'USN1, le SPIP et l'administration pénitentiaire afin d'améliorer la fluidité de nos échanges et donc de nos interventions.

Un outil supplémentaire est à disposition des femmes que nous accueillons afin de leur permettre un « sas » plus communautaire. Il s'agit d'un accueil Femmes dédié, collectif et participatif animé par un binôme de professionnels travailleur social / infirmière permettant là encore un regard croisé dans l'accompagnement des femmes accueillies. Ces dernières sont âgées de 20 à 63 ans, elles sont assez régulières dans leurs venues ce qui permet d'avoir un groupe constitué, noyau de l'accueil Femmes.

Le nombre de temps d'accueil dédié aux femmes a lui aussi augmenté : 18 l'an passé pour 24 cette année. L'offre de prestation a elle aussi évolué pour répondre au mieux aux besoins repérés et échangés avec les Accueillies.

Un planning à l'année a été mis en place et travaillé avec Elles afin de recueillir leur envies, leurs besoins et baliser les différents temps à venir en leur permettant de se projeter.

Les différentes médiations pour travailler avec elles sur le rapport au corps, à la féminité, à l'Autre, à Soi, au prendre soin et travailler l'estime de soi sont nombreuses :

- Un Atelier Yoga-Eutonie une fois par mois, animé par notre sage-femme en binôme avec une salariée du Centre.
- Des consultations gynécologiques au Centre une fois par mois avec notre sage-femme Mme PELLOUX Juliette.
- Des consultations tabacologiques sur rendez-vous auprès de notre infirmière formée à la tabacologie.
- Un atelier prendre soin, maquillage avec Léa, notre collègue bénévole sur le dispositif FMR du CAARUD.
- Des troc' ta sape organisés pour vider les dressings et les remplir de vêtements troqués...
- Des partages d'expériences et de savoirs faire comme la couture... pour confectionner des décorations de Noël
- Un accueil délocalisé pour aller rencontrer Emmaüs à Firminy...

Ce bilan 2019 est positif. Le collectif proposé au travers de ce temps dédié a permis de décliner des accompagnements plus individualisés tant sur un plan psychologique que médical ou encore socio-éducatif. C'est une porte d'entrée aux soins qui ouvre la possibilité d'un suivi individualisé.

des postures, des respirations... je m'adapte aux conditions physiques de chacune, ainsi qu'à leur capacité de concentration

- Les retours que font les femmes sont très positifs, étonnant parfois, je cite Sylvie venue pour la première et unique fois " **je me suis sentie vivante, cela fait des années que je ne m'étais pas sentie vivante** " .

### **Bilan consultations gynécologiques:**

- les consultations de gynécologie de prévention et de contraception se déroulent dans les locaux de Rimbaud un après midi par mois. J'ai assuré 9 permanences, durant lesquelles j'ai reçu 11 femmes : Pour des bilans gynécologiques (réalisation de frottis cervicovaginal), des consultations de contraception, des consultations pour des symptômes.
- Sur ces permanences, il y a beaucoup de rdv non honorés, la démarche pour prendre soin de cette partie intime du corps restant toujours complexe pour les femmes.
- Il est à noter que dans les anamnèses 100% d'entre-elles ont subi des violences sexuelles.
- Il y a eu plus de consultations spontanées, (orientées par l'équipe) de patientes que je ne connaissais pas encore, que l'année précédente (qui souvent étaient venue d'abord au yoga).

Je tiens aussi à dire que ma présence à Rimbaud a permis aussi de renforcer certains liens comme par exemple une adhérente enceinte que j'avais pu voir au yoga et avec mes collègues de la PMI.

J'ai été aussi en contact avec la communauté thérapeutique, l'UAT pour la prise en charge d'une patiente et de coordonner avec le Dr BOURET ses soins gynéco. J'ai depuis le mois d'octobre débuté une consultation 1 fois / mois à l'UTDT, ce qui permet aussi de tisser un lien supplémentaire pour les patientes suivies dans les 2 structures.

J'ai été invitée par l'équipe au repas de Noël, ce dernier m'a permis de rencontrer de nouvelles adhérentes, et des les voir ensuite en consultation. Ces 2 activités à Rimbaud sont très intéressantes et enrichissantes, Et je remercie toute l'équipe pour son accueil et la confiance qu'ils me témoignent.

Juliette PELLOUX, sage - femme.

### Les obligations rattachées à l'élection de domicile au Centre RIMBAUD :

Conformément au règlement intérieur du Centre RIMBAUD, la personne s'engage à relever son courrier une fois par semaine. Fonction de la situation de la personne (si elle travaille en saison, si elle ne peut pas se déplacer exceptionnellement,) cette dernière peut demander par téléphone si elle a reçu du courrier.

L'obligation légale consistant à se manifester au moins une fois par trimestre pour relever son courrier est pour l'Institution une limite du maintien de l'élection de domicile. La personne s'engage à venir régulièrement relever son courrier afin que nous puissions garder le contact et l'aider, au besoin, dans la lecture et la compréhension du document reçu. Elle nous permet d'accompagner les personnes dans le maintien ou l'acquisition de leurs droits.

Le Centre RIMBAUD, propose des plages d'ouverture quotidiennes importantes afin que les personnes puissent venir relever leur courrier. L'équipe note chaque passage sur un support papier, ce qui permet de maintenir une vigilance concernant l'assiduité des relèves de courrier. L'informatisation du support de recueil et de passage sur 2020 devrait permettre de fluidifier et optimiser le travail réalisé par l'équipe (gain de temps, support d'analyse et traitement des données).

### L'élection de domicile en chiffre, sur 2019 :

Nous comptons : **32 Personnes domiciliées** au Centre au 31/12/2018.

Nous avons procédé à **17 nouvelles élections** de domicile sur l'année 2019.

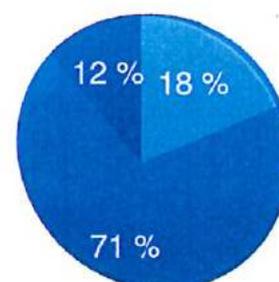
**La typologie** de ces nouvelles demandes se décline ainsi :

- 3 femmes isolées
- 12 hommes isolés
- 2 couples sans enfants à charge

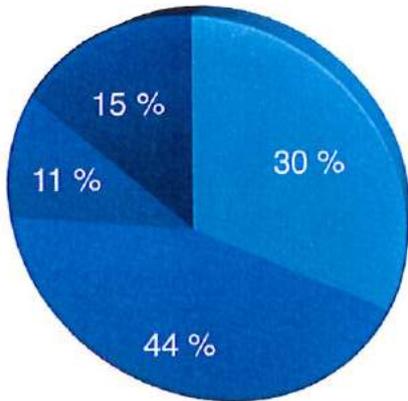
- Femmes isolées
- Hommes seuls
- Couple sans enfant

**Les causes** ayant motivé la demande d'élection de domiciliation se répartissent ainsi :

- 4 personnes se trouvent en rupture familiale
- 2 personnes en situation d'errance



- Sans passage
- Logement stable
- Départ de Saint-Etienne
- Sans renouvellement



**8 personnes se sont vues déboutées de leur demande de domiciliation** au Centre RIMBAUD :

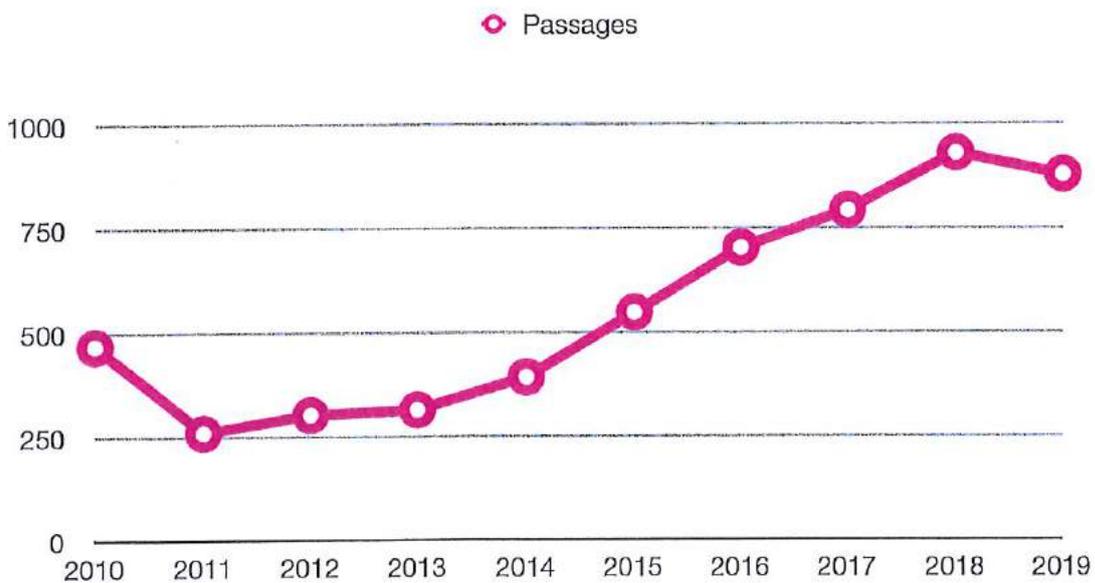
-2 d'entre eux avaient un hébergement stable

-6 se trouvaient en dehors des critères du public domicilié, une réorientation sur le CCAS a été faite.

Nous comptons **22 personnes** domiciliées au Centre RIMBAUD au 31/12/2019.

L'activité domiciliation représente 582 passages sur l'année 2019, 1182 courriers reçus.

Pour les 17 personnes nouvellement domiciliées au Centre RIMBAUD, 11 personnes ont été reçues en entretien de premier accueil avec remise du cerfa sous un délais inférieur à 1 semaine et 6 personnes avec un délais supérieur à 1 semaine mais inférieur à 2 semaines.



nationale qui met en avant des consommations de crack (cocaïne basée) de plus en plus fortes.

## Evolution de la distribution de matériel de réduction des risques entre 2018 et 2019

| Evolution matériel entre 2018 et 2019 |              |              |                |
|---------------------------------------|--------------|--------------|----------------|
| matériel                              | 2018         | 2019         | évolution en % |
| stéribox                              | 6721         | 3165         | -52,9          |
| 1ml non certi                         | 7579         | 6277         | -17,2          |
| 1ml                                   | 30797        | 27296        | -11,4          |
| 2 ml                                  | 7958         | 10409        | 30,8           |
| 5 ml                                  | 300          | 1289         | 329,7          |
| <b>toutes seringues</b>               | <b>46634</b> | <b>45271</b> | <b>-2,9</b>    |
| aiguilles jaune                       | 15174        | 11523        | -24,1          |
| aiguilles marron                      | 8593         | 14463        | 68,3           |
| toupie                                | 1575         | 1201         | -23,7          |
| stérifilt                             | 9260         | 7467         | -19,4          |
| maxicup                               | 10980        | 9943         | -9,4           |
| stéricup                              | 9363         | 6541         | -30,1          |
| eau                                   | 15538        | 17543        | 12,9           |
| tampon                                | 16502        | 15990        | -3,1           |
| acide                                 | 887          | 468          | -47,2          |
| garrot                                | 226          | 210          | -7,1           |
| pipe à crack                          | 388          | 574          | 47,9           |
| alu                                   | 396          | 123          | -68,9          |

## L'analyse de produits par CCM (chromatographie sur couche mince)

Cette année nous avons prélevé et envoyé 10 analyses de produit dont 3 envois sur le dispositif SINTES pour des analyses plus poussées (par CCM : chromatographie sur couche mince qui donne des informations sur les composants de l'échantillon).

Ces prélèvements ont été faits auprès de personnes déjà connus du centre ou orientées par des partenaires extérieurs (médecin addictologue). Les personnes qui ne connaissaient pas l'association auparavant ont pu avoir connaissance de nos missions.

Nous avons fait analyser de la cocaïne, des produits de synthèse type 3MMC et MDMA ainsi que de l'héroïne et de la résine de cannabis. Dans certains cas pour des effets inhabituels, puissants ou voir peu d'effets.

Les résultats ont mis en évidence certains produits de « coupe » retrouvé fréquemment ou non : les produits de coupe nocifs comme le Levamisole dans la cocaïne peuvent être la cause d'incidents.

Les échanges lors des prélèvements avec les usagers permettent d'aborder si il s'agit d'achat sur le Net ou un dealer, la provenance et le prix. La restitution du résultat est un support à l'échange qui se fait uniquement lors d'un entretien et non communiqué autrement.

Une rencontre autour de l'analyse de produit a eu lieu à Lyon avec plusieurs CAARUD de la région ainsi que Nina Tissot et Christine Pochon responsable de la coordination de la CCM et de SINTES. Devant le retour de produits de coupes fréquents des flyers d'information ont été réfléchis et élaborés par les CAARUD de la région en partenariat avec médecin du monde.

Ce dispositif permet une meilleur connaissance des effets des produits qu'ils soit de coupe ou non pour les professionnels et les usagers .

Il permet également d'ouvrir le champ de la RDR sur d'autres questions et d'adapter nos messages de prévention.

C'est aussi un outil de veille sanitaire car il permet le recueil d'information envoyé a l'OFDT.

## Le travail de l'infirmière sur le CAARUD

### **TROD**

6 dépistages réalisés sur des matinées organisées sur l'accueil sans rdv.

Un seul positif connu pour le VHC qui a permis une orientation pour un bilan médical.

Des tentatives de dépistage sur RDV mais sans succès.

Une matinée de dépistage pendant la semaine flash test a été réalisée avec le CEGIDD et en partenariat avec ACTIS. La présence du médecin et de l'infirmière ce jour là a permis une remobilisation et un questionnement pertinent autour de l'utilisation des TROD à Rimbaud. Nous sommes en réflexion sur les conditions de réalisation et sur l'information auprès des usagers. Une intervention du médecin du CEGIDD serait possible auprès de l'équipe afin d'informer et permettre d'en parler et proposer aux usagers plus facilement.

Plusieurs demandes ont abouti sur une orientation sur le CEGIDD ne pouvant pas toujours répondre aux demandes de dépistages avec prises de risques récentes et complexes.

### **Consultations Tabacologie**

6 personnes reçu en entretien, dépendantes également au cannabis, orientées par le CSAPA ou déjà connu du CAARUD, une orientation externe de Juliette Pelloux la sage femme qui intervient sur l'espace femme.

La difficulté majeure reste la régularité du suivi du sevrage tabagique, à l'exception d'une personne toutes les autres ne sont venues qu'une fois en consultation.

Néanmoins ces entretiens permettent d'aborder la question de la dépendance au cannabis et de prendre connaissance des outils de réduction de consommation autres comme le Vapotage ou le CBD, et par ce biais d'aborder la réduction des risques.

### **AERLI**

Formée depuis 2019 j'ai eu l'occasion 2 fois l'occasion de participer à un entretien d'inclusion en binôme.

## La mise en place d'un Appartement de Transition

Bon nombre d'usagers ont, par leurs problématiques, une difficulté certaine à se loger. Ces derniers vivent le plus souvent dans la rue, en squat ou dans des conditions très précaires de logement (camions cabanes etc ... ), de plus leur consommation toujours présente est un frein souvent rédhibitoire à leur accès au logement. Par conséquent il nous est apparu judicieux de mettre en place cet « appartement de transition » pour accueillir une personne en demande d'aide et d'accompagnement, mais toujours dans des consommations actives. Cet appartement peut recevoir aussi les chiens, ces derniers étant, en général, très peu acceptés dans les structures d'hébergement.

L'accompagnement est contractualisé pour une période de 3 mois renouvelable 3 mois. Une VAD (visite à domicile) et une rencontre au centre Rimbaud sont mises en place chaque semaine, afin de travailler avec la personne. Cet accompagnement s'articule autour d'un projet personnalisé comportant différents axes de travail : consommation, santé, administratif, emploi , justice, loisirs, autres... Ce projet est réactualisé avec la personne chaque mois, lors d'un bilan afin de rester au plus près des besoins de l'utilisateur.

En 2019 un homme a bénéficié de l'appartement de transition mais a souhaité le quitter au bout de 5 mois, la question des compétences à vivre dans un habitat étant trop souffrante pour lui. Nous avons gardé un lien avec cette personne et continuons à travailler en ambulatoire avec ce dernier.

## L'équipe mobile du CAARUD

En 2018 une réflexion a été menée pour transformer un temps de rue que ne portait pas ses fruits (très peu ou pas de personnes nouvelles rencontrées dans la rue), en équipe mobile. Cette dernière est portée par l'équipe du CAARUD, à savoir : deux éducateurs spécialisés et une infirmière tous 3 à temps plein.

A Sail-sous-Couzan : 1 intervention présentielle qui a mobilisé 2 personnes et 2 mises à disposition.

Pour la Fête de la Musique Saint-Etienne (organisation: ville de Saint-Etienne et 1001 Basses) : 1 intervention présentielle qui a mobilisé 2 personnes (2 pro du CAARUD).

A La Tawa (Planfoy) : 2 jours d'interventions présentielles qui ont mobilisé 6 personnes.

Au Foreztival (Trelins) : 3 jours d'interventions présentielles qui ont mobilisé 7 personnes

Au Happy Coffin (association du Coteau organisant un festival métal sur Riorges) : 1 mise à disposition

FMR a animé 3 formations sur 2019:

- 2 matinées pour l'école de kinésithérapeutes Saint Michel de Saint-Etienne
- Une journée et demi pour le collectif T2O et des nouveaux bénévoles FMR (6)
- Une journée et demi pour Unis-Cité (9 participants).

En 2019, nous sommes intervenus sur le Foreztival en partenariat avec T2O et Keep Smiling (association de RDRD en milieu festif de Lyon). De cette rencontre avec Keep Smiling a émergé le besoin de rencontrer les intervenants en milieu festif de la région Auvergne Rhône Alpes pour échanger sur nos pratiques et pourquoi pas envisager des formations et ou des interventions en commun. Cette journée de rencontre et d'échanges aura lieu dans le premier trimestre de 2020.

Cette année, 6 nouveaux bénévoles viennent enrichir le collectif. Nous pouvons compter à ce jour sur 11 bénévoles sans qui FMR ne fonctionnerait pas.

Nous avons travaillé autour de nouveaux outils de prévention et de réduction des risques et des dommages toujours dans la perspective de coller au plus près de la réalité du milieu festif d'aujourd'hui. Ainsi, un flyer sur le protoxyde d'azote a vu le jour. Nous avons également travaillé sur la question du consentement. Cette notion a été ajoutée aux formations (bénévoles et organisateurs de soirées). Des affiches ont été créées pour sensibiliser le public.

### L'action TAPAJ en quelques chiffres pour l'année 2019

21 plateaux de travail soit 2 chantiers par mois

359h de travail cumulés

93 contacts avec 16 jeunes différents

6 nouvelles rencontres

15 Tapajeurs bénéficient d'un accompagnement sur la structure

**un travail adapté et légal** (autre que la manche ou le deal) où ils disposeront à la fin de la mission d'un salaire, d'une fiche de paie et d'un contrat de travail.

L'année 2019 est la seconde année pleine pour le programme TAPAJ, avec pour la première année un temps de travail dédié (0,2 ETP sur 6 mois) afin de développer les plateaux de travail ainsi que la mise en place de la phase 2.

Un partenariat avec la banque alimentaire de la Loire à été signé entre les différentes parties (Rimbaud, Banque Alimentaire et l'association intermédiaire Staff42) pour le déploiement de chantiers de phases 2.

Des plateaux de travail de 30 h mensuel sont prévu pour cette phase 2. Les TAPAJEURS auront pour mission de la transformation alimentaire accompagnés par des bénévoles de l'association.

Pour rappel, les tapajeurs en phase 2 devront au préalable avoir passé la visite médicale du travail et avoir un compte bancaire pour paiement du salaire en fin de mois.

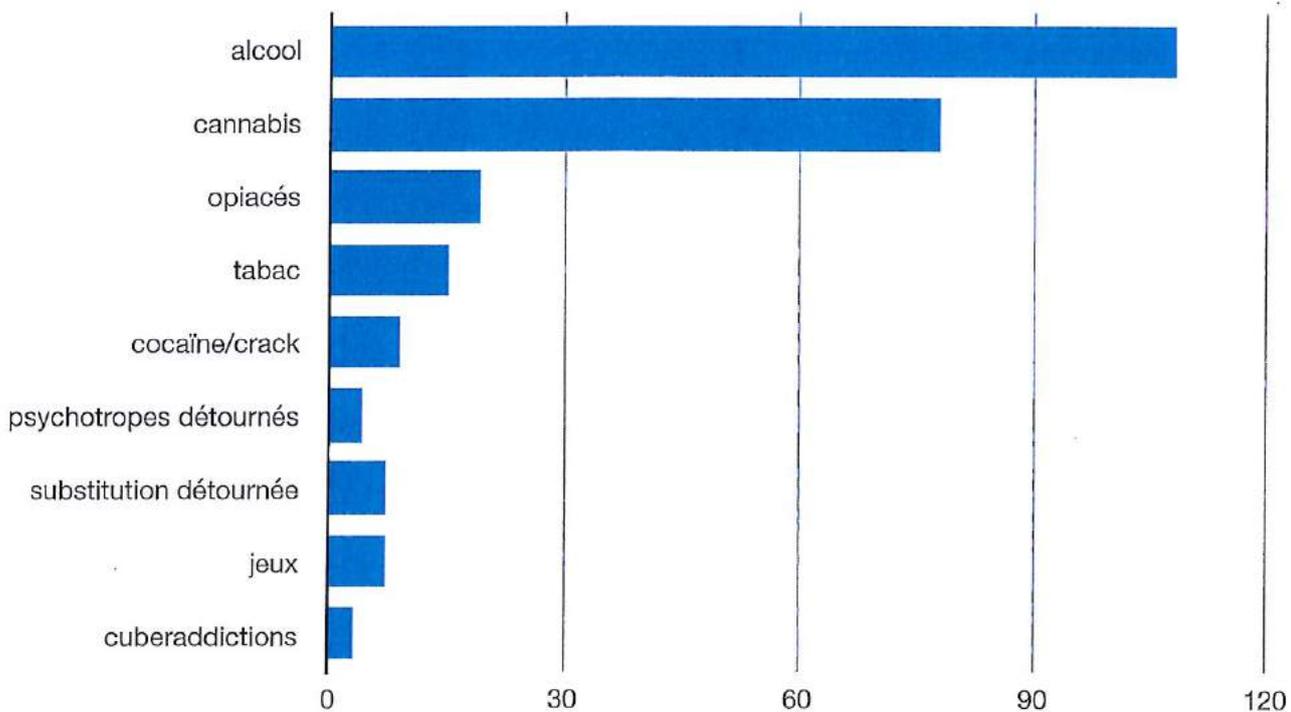
*Les perspectives 2020 sont dans la continuité de 2019 à savoir :*

- *Maintenir cette dynamique positive avec ce dispositif*
- *Développer les partenariats pour rechercher des financements*
- *Renforcer les liens avec l'Association Intermédiaire, afin de créer une meilleure dynamique partenariale*
- *Travailler l'implication des usagers dans le dispositif avec la création d'un clip ou ils présentent le programme*
- *Communiquer auprès des partenaires susceptibles d'orienter des jeunes sur TAPAJ*
- *Travailler à l'obtention d'un poste dédié à TAPAJ , afin de développer les phases 2 et renforcer la phase 1*
- *Travailler avec l'équipe de TAPAJ France à la consolidation du programme*

Les personnes rencontrées ont pour la majorité un logement autonome (environ 70%), 23 % sont hébergés en CHRS ou chez un tiers et 7% sont sans domicile.

Depuis deux ans, l'augmentation du temps pour l'activité de la Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) a permis une meilleure prise en charge des moins de 25 ans, ce qui explique le rajeunissement des personnes reçues. En effet 26 % des personnes reçues ont moins de 25 ans dont la moitié à moins de 18ans.

## PRODUITS A L'ORIGINE DE LA DEMANDE



Les demandes de soin concernent, de manière très majoritaire, une consommation d'alcool et/ou de cannabis. Le cannabis reste le produit le plus consommé chez les jeunes rencontrés au sein de la CJC.

produits d'entretiens, de bijoux, couture...), les femmes reçues ont montré une certaine aisance dans les relations entre elles et/ou avec les professionnelles.

La relation de confiance instaurée, le groupe de femmes, accompagné des salariées, a pu s'essayer à des sorties (visite d'une chocolaterie, bowling...) , et ainsi, se confronter à une gestion de leur consommation sur des lieux conviviaux.

Toutes ont pu évoquer le plaisir à participer à l'accueil femme, en mettant en avant la « liberté » dans les échanges ainsi qu'une confiance particulière liée à cet espace sécurisant.

**En 2019, l'accueil femme a confirmé sa stabilité avec des groupes composés, en moyenne, de 3 à 6 femmes pour un total 10 femmes différentes.**

## L'activité du CSAPA

Elle est assurée par une équipe constituée de professionnelles provenant des filières du médico-social :

- 1 ETP monitrice-éducatrice
- 0,9 ETP infirmière
- 0,5 ETP assistante sociale
- 0,10 ETP psychologue
- 0,15 médecin addictologue
- 0,80 ETP chef de service

Le choix d'une équipe pluridisciplinaire permet de proposer un accompagnement multi-compétences où la première intention est bien de permettre un travail autour des addictions.

Les formations particulières des membres de l'équipe permettent de répondre de manière globale aux besoins des personnes accompagnées.

Trois salariées (éducatrice spécialisée, assistante sociale, infirmière) animent, en alternance, l'accueil du matin et reçoivent l'après-midi les personnes sur rendez-vous.

Afin d'apporter des compétences communes et une cohérence dans les postures professionnelles, tous les membres de l'équipe ont été formés à l'entretien motivationnel.

Afin de mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées, l'équipe est amenée à se déplacer régulièrement sur l'extérieur :

- Rencontres avec les partenaires,

### **Consultation tabacologie :**

Des consultations spécifiques en tabacologie ont été mises en place par l'infirmière en 2018. Pour année 2019, 52 consultations ont été faites

### **Groupe femmes :**

L'infirmière est associée à l'éducatrice spécialisée pour l'animation du groupe femmes 2h par semaine.

Afin de répondre aux nouvelles formes d'addiction, l'infirmière a bénéficié d'une formation aux « **addictions sans produits** » : jeux pathologiques, écran...

## L'activité de l'assistante de service sociale

Comme les autres membres de l'équipe, son intervention est centrée sur les problématiques liées aux addictions. Sa formation initiale lui permet de porter une attention particulière sur la situation sociale des personnes reçues au CSAPA.

Elle intervient de manière importante auprès du public accueilli le matin, souvent en situation de précarité sociale. Ce lien est important et demande de « doser » ce type d'interventions afin de ne pas se substituer aux services de droit commun avec qui elle entretient un partenariat de proximité. Elle intervient principalement pour des demandes sociales liées aux soins : demande d'ouverture de droits CSS et MDPH. Elle peut aider les personnes par rapport à leur dossier CAF ou logement et oriente vers les assistantes sociales de secteurs si les démarches sont plus importantes.

En 2019, l'assistante sociale a assuré **258 entretiens** individuels.

## L'activité de la psychologue

Sa présence sur une matinée lui permet de recevoir des personnes qui souhaitent s'engager dans une démarche psychothérapeutique. Elle peut, alors, leur proposer des séances programmées au long cours afin de permettre une prise en charge rassurante.

En 2019, elle a effectué **135 entretiens** avec des personnes ayant fait une demande directe ou orientées, avec accord, par les collègues de l'équipe.

*sentait alors plus "attendue", "désirée". Cela impacta la représentation qu'elle avait d'elle-même, se dépréciant au fil des jours.*

*L'espace d'entretien psychologique avait alors pour enjeu une restauration de l'estime qu'elle avait d'elle-même, et ainsi, penser ses projets futurs pour elle, et non plus en direction d'un autre. Pour ce faire, Mylène est revenue sur son histoire familiale, celles des liens qu'elle avait noué avec sa fratrie, teintée de conflits qui l'avaient finalement mené à quitter la maison, et augmenter au fil du temps sa consommation d'alcool.*

*Mylène pointera que par elle-même et pour elle, elle a réussi, au terme d'un chemin long et éprouvant, à mettre fin à cette consommation massive, présente depuis plusieurs dizaines d'années. Pour ce faire, elle a pu s'appuyer sur des institutions, dont le CSAPA, faire appel à un autre quand elle en ressentait le besoin. Ainsi, à partir sur cette expérience solide, qui la narcissisait, elle put trouver la sécurité nécessaire pour se lancer dans ce déménagement. Elle avait alors repéré en elle, des appuis internes suffisamment solides, pour de dépendre d'une dépendance fantasmée à sa famille.*

## L'activité de l'éducatrice spécialisée

Elle partage son temps de travail entre le CSAPA et l'activité de référence pénitentiaire. Dans un esprit de cohérence, elle reçoit également les personnes orientées par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) suite à une obligation de soin prononcée par le magistrat du Tribunal. Pour l'année 2019, une trentaine d'usagers à pu bénéficier de cet mesure. Ces personnes demandent un accompagnement particulier dans la mesure ou le « soin » a été imposé. La relation de confiance va être déterminante pour permettre à la personne de prendre conscience des effets des consommations sur son comportement.

L'éducatrice reçoit également les personnes orientées par ARRAVEM soit un total de 9 personnes.

Sur site, elle partage son temps entre l'accueil collectif, les entretiens de l'après-midi et l'animation de l'accueil femmes. La diversité des approches permet de proposer des rencontres différenciées ayant pour objectif d'aborder la problématique des consommations.

*choisir entre la conformité et l'amour, elle choisit la conformité. Comment s'étonner de ce qu'elle produise autant de malheur et de souffrance ? La conformité n'est pas une fin en soi, et elle ne remplira jamais une vie humaine, elle ne vous fera jamais vous lever heureux et vous endormir épanoui... Qui aimerait dire avant de mourir : "J'ai vécu conforme !". »*

## LE CSAPA REFERENT PENITENTIAIRE

Rimbaud intervient en tant que CSAPA Référent Pénitentiaire depuis 2013 au Centre de Détention de Roanne.

Les missions de l'éducatrice spécialisée chargée de la coordination de la continuité des soins sont :

- d'organiser en priorité la préparation à la sortie pour garantir la continuité des soins
- d'assurer un rôle de coordination et d'intervention pour préparer la sortie
- le temps de travail du professionnel se répartit entre l'établissement pénitentiaire et les interventions extérieures d'accompagnements

Sur le Centre Rimbaud de Roanne est donc mis en place un mi-temps de coordination pour assurer la continuité des soins et la préparation à la sortie qui se répartit de la manière suivante : le lundi matin et mercredi après-midi. Nous intervenons sous forme d'entretiens individuels au parloir (environ 4 personnes) par demi-journée.

Deux autres demi-journées sont consacrées au temps de travail hors les murs :

- accompagnements divers,
- démarches administratives,
- contacts et relances des partenaires,
- maintien des liens avec les familles et l'entourage.

Les détenus sont principalement orientés par les conseillers d'insertion et de probation du SPIP, nous répondons toutefois à quelques demandes spontanées et/ou formulées par les familles. Pour cette année 2019, nous n'avons pu répondre à toutes les demandes d'accompagnements faites par le SPIP. Tenant compte du temps de travail, nous avons limité l'accueil à 20 détenus, ce qui a entraîné la constitution d'une liste d'attente devenue conséquente.

de porter l'étiquette du toxicomane. Il a des difficultés de communication, voire des accès de violences verbales avec d'autres détenus.

Mise en lien avec le psychologue et le médecin addictologue :

Mr C a accepté de rencontrer la psychologue afin d'échanger. Cette consultation a permis d'apporter des éléments complémentaires sur son mal-être.

Le médecin addictologue a pu prendre en compte les informations concernant les problèmes de manque liés à son traitement de substitution et a réajusté le dosage.

Au fil de l'accompagnement, nous élaborons ensemble un projet de soin en sélectionnant le centre thérapeutique résidentiel qui correspondrait le mieux à sa demande. J'en informe sa conseillère pénitentiaire, le médecin addictologue et la psychologue donnent leur point de vue sur le projet.

Le projet de soin prenant forme, nous avons organisé une réunion de concertation avec les différents interlocuteurs (médecin addictologue, psychiatre, infirmière, assistante sociale, cpip) afin de coordonner notre travail à la sortie. J'ai expliqué le choix de cet établissement et tous s'accordent à dire que ce projet est réellement en adéquation avec le profil de Mr C. Il a pu bénéficier par la suite de plusieurs permissions de sortie pour rencontrer et effectuer un séjour d'évaluation dans la structure (prise en charge transport par le CCAS de Roanne).

Le séjour s'étant bien déroulé, une réponse positive du centre à été donné.

Une sortie en aménagement de peine sous forme d'un placement extérieur a été demandé et travaillé en lien avec la CPIP ainsi que son avocat (un rapport à été fait pour le juge avec tous les justificatifs nécessaires). Au final, le juge à donné son accord et Mr C a pu intégrer la structure.

Notre rôle, dans cette situation, a été de fédérer l'ensemble des partenaires vers un objectif : bâtir un projet de réinsertion et de soin. Nous avons assuré l'articulation avec l'extérieur afin que le détenu puisse poursuivre les soins initiés en milieu carcéral. Notre mission est de coordonner le lien entre l'extérieur et la prison, entre le SPIP et l'USN, par le biais de rencontres qui nous permettent d'évoquer des situations préoccupantes, d'assurer l'interface entre le soin et le social.

Ces échanges et rencontres permettent une cohérence dans l'accompagnement proposé et favorisent la mise en place des projets de sortie.

## LES APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES

Nous disposons de deux appartements thérapeutiques :

- un appartement nous permettant d'héberger des personnes inscrites dans un parcours de soin abstinente et/ou des personnes inscrites dans des consommations actives.
- un appartement réservé aux personnes sortantes de prison orientées par la référente de l'action en milieu pénitentiaire.

En 2019, nous avons hébergés **3 personnes** sur les 2 appartements, 2 hommes et une femme. Une des personnes hébergées était « un sortant de détention » et une a été orientée en sortie d'une Communauté Thérapeutique.

Cette année, l'appartement « sortants de prison » a été occupé par une seule personne car nous l'avons accompagnée sur sa sortie en ACT (hors région). L'appartement thérapeutique a surtout servi de sas après la sortie et a permis une poursuite des soins et un premier contact avec l'extérieur.

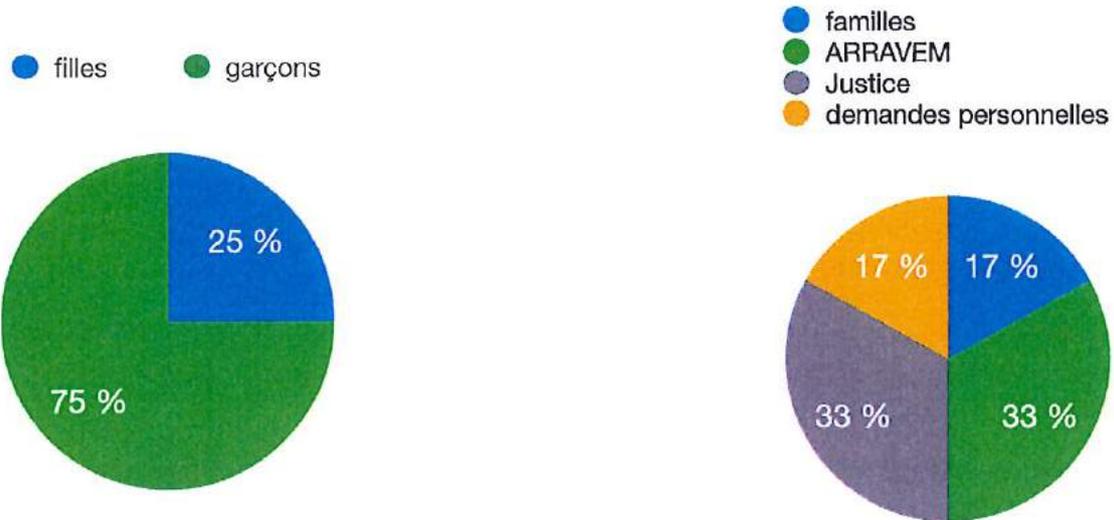
## LA CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS

La Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) de Roanne est un lieu d'information, d'échanges et d'accompagnement destiné à tous les jeunes de 12 à 25 ans ainsi qu'à leur entourage.

A la croisée des chemins de la prévention et du soin, la CJC offre un espace de rencontre permettant d'échanger de la question des consommations de produits (le plus souvent tabac, alcool, cannabis) mais également des comportements à risques (écrans, jeux d'argent, etc.).

Les expérimentations font partie intégrantes du processus adolescent, dans une période marquée par des changements corporels, cognitifs, psychologiques, relationnels. Cependant, une vigilance semble nécessaire afin que ces comportements, potentiellement à risque, ne surviennent pas trop tôt et ne s'installent pas dans le temps ni dans la régularité.

En effet, les études montrent que des consommations régulières et importantes de cannabis, d'alcool ou d'écran par exemple peuvent avoir un impact physique, cognitif, psychique et social.



Public reçu par Genre

Orientations des jeunes

## Rythmicité des rencontres en CJC

Dans le cadre des "obligations" (ici, "Judiciaire", en lien avec un Contrôle Judiciaire) : L'utilisateur est reçu 1 fois par mois. Cette rythmicité peut être de 2 fois par mois à la demande de l'utilisateur.

Les orientations ARRAVEM mènent à une rencontre unique au minimum.

Dans le cadre d'une démarche personnelle et des rencontres "famille", l'utilisateur (et/ou sa famille) peut être reçu, selon son désir, 2 fois par mois (soit 1 fois tous les 15 jours).

### **Vignette clinique :**

Nous reviendrons, au travers de cette vignette clinique, sur l'unique rencontre avec un adolescent âgé de dix-sept ans, que nous nommerons ici Eden. Il était initialement orienté par l'ARRAVEM. Au cours du premier temps de l'entretien, Eden ne comprend pas sa présence à la CJC. Ses paroles n'évoquent que le contrôle de police, l'ayant mené, selon lui, à ce rendez-vous. Puis, au fil de nos interrogations, il portera un regard, peut-être pour la première fois, sur ses consommations de cannabis. Nous étayerons ses questionnements sur le sens qu'a pris le cannabis dans sa vie de lycéen, teintée de mal-être. En effet, Eden ne parvient plus à donner de sens à ses études, ainsi, il ne se rend plus en cours, passe ses journées avec des amis. Il remarque que fumer le canaliserait, plus particulièrement face aux problèmes relationnels qu'il entretient avec son père. Eden déroule alors la relation père/fils qu'il vit plein de douleurs. Avec émotions, il met le doigt sur ce que lui renvoie son père depuis plusieurs années, avec violence. Ainsi, il met en mots le sentiment de se sentir "mauvais" et "incapable". En fin

L'intervention extérieure se déploie sous trois modes :

- le travail de rue assuré par le binôme assistante sociale/infirmière
- des permanences dans des structures d'accueil et d'hébergements assurés par l'assistante sociale.
- des visites à domicile pour permettre l'aller vers des personnes dans l'incapacité de venir au CSAPA ou éloigner du soin.

**Les maraudes** se sont déroulées le lundi de 17h à 20h dans des lieux connus sur le roannais pour être fréquentés par des personnes en situation de précarité, souvent confrontées à des problématiques addictives et qui connaissent peu et/ou pas les structures de soin en addictologie.

Nous avons commencé les maraudes en avril 2018 après avoir réalisé une maraude avec l'équipe de la croix rouge.

Entre mars 2019 et août 2019, nous avons rencontré peu de personnes lors de nos « maraudes ».

Nous avons donc arrêté de les systématiser toutes les semaines et travaillons depuis septembre 2019 en partenariat avec l'équipe précarité du phare en roannais et la croix rouge afin d'être interpellés pour des personnes en situation d'addiction. Nous rencontrons régulièrement ces équipes pour faire le point sur ces situations.

Nous avons fait le choix de développer les **visites à domicile**. L'objectif est de permettre un accompagnement pour favoriser l'accès aux soins et à la réduction des risques. Les personnes rencontrées sont principalement orientées par le CSAPA.

Par exemple nous accompagnons Mr B sur l'accès aux soins, notamment sur les soins dentaires (accompagnement en stomatologie et dentiste pour faire deux appareils dentaires). Il a pu rencontrer l'équipe mobile psychiatrie/ précarité et est suivi par le médecin addictologue du Centre Rimbaud à domicile ou sur le CSAPA.

En 2019, Nous avons rencontrée **114 personnes**. La grande majorité des personnes consomment de l'alcool, 40% du cannabis. Très peu de personnes ont évoqué d'autres consommations (cocaïne, héroïne... ). 45% sont actuellement suivies par l'association Rimbaud ou par le centre d'addictologie de l'hôpital de Roanne.

La plupart des personnes rencontrées connaissent l'association Rimbaud, certaines ont été suivies il y a plusieurs années ou ne sont plus en capacité de se déplacer vers le centre Rimbaud.

Nous avons continué de proposer des **permanences** à certaines structures du territoire au regard du public qu'elles accueillent. Ces résidents sont en situation de

# LES APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUE (ACT) « LA TRAVERSEE »

## **Introduction**

Les ACT sont un dispositif créé en 1994 pour la prise en charge des personnes touchées par le VIH-Sida. Les Appartements de Coordination Thérapeutique sont devenus, depuis les lois du 2 janvier 2002 rénovant l'Action sociale et médico-sociale et du 17 janvier 2002 de modernisation sociale, des institutions médico-sociales financées par l'Assurance-maladie.

Les ACT sont donc, depuis 2002, ouverts à l'accueil de toute personne en situation de précarité touchée par une pathologie chronique invalidante (Sida, hépatite, cancer, sclérose en plaques...).

Les ACT proposent un hébergement « à titre temporaire pour des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, l'observance des traitements et à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion ». Si besoin, les personnes hébergées peuvent avoir recours à des prestations extérieures (paramédicales ou socio-éducatives) ou des soins de ville, des soins et prestations liés à des besoins spécifiques de certaines personnes hébergées en fonction de l'évolution de leur état de santé.

Fonctionnant sans interruption, de manière à optimiser une prise en charge médicale, psychologique et sociale, ils s'appuient sur une double coordination médico-sociale devant permettre l'observance aux traitements, l'accès aux soins, l'ouverture des droits sociaux (allocation aux adultes handicapés, Revenu de solidarité active...) et l'aide à l'insertion sociale.

Ouverts sur l'extérieur avec l'intervention de services ambulatoires et, éventuellement, de bénévoles, ils doivent favoriser autant que possible l'insertion sociale.

- depuis avril 2019, un ETP éducatrice spécialisée
- 0,20 ETP de chef de service

Les ACT sont ouverts tous les jours, sauf les week-ends. Une astreinte permet de répondre aux résidants lors des temps de fermeture. Tous les appartements se situent à proximité des locaux ACT, comprenant les bureaux et l'espace d'accueil collectif. Ce lieu est central dans l'accompagnement, il permet aux résidants de venir comme ils le souhaitent, rencontrer les professionnels pour leur rendez-vous ou de manière plus informelle. Il leur donne, également, l'occasion de se regrouper afin de partager leurs expériences et se soutenir mutuellement.

Afin de proposer un accompagnement au long cours, la durée de séjour est de 6 mois renouvelable deux fois.

Pour cette année 2019, 9 personnes ont été hébergées et accompagnées par les ACT « La Traversée » dont 4 nouvelles accueillies pendant l'année.

Aucune des personnes accueillies n'étaient en activité professionnelle à l'entrée aux ACT, elles avaient atteint l'âge de la retraite ou leur situation médico-sociale ne leur permettait pas de s'inscrire dans un parcours d'insertion par le travail. Au cours de l'année une des personnes a vu sa situation administrative évoluer et a pu s'inscrire dans un parcours professionnel.

En 2017, la majorité des personnes accueillies étaient situées dans une fourchette d'âge plutôt élevée. Nous constatons pour l'année 2019, un rajeunissement du public accueillies avec notamment la présence d'un enfant mineur.

## L'accompagnement médico-psycho-social

Au regard de la mission des ACT et des problématiques rencontrées par les personnes accueillies, l'accompagnement proposé par les professionnels a pour objectif une prise en charge globale. L'approche pluridisciplinaire permet de prendre en compte les éléments sociaux et médicaux qui ont motivé la demande. L'accompagnement

## Les accompagnements collectifs

L'assistante sociale a animé **15 ateliers créatifs** au cours de l'année 2019.

Au-delà de l'aspect créatif, ces ateliers permettent de créer une cohésion de groupe entre les résidents et, pour le professionnel, d'observer les différentes interactions. C'est aussi une manière de valoriser certaines compétences que souvent les résidents découvrent à l'occasion de ces ateliers.

La création est aussi un support intéressant pour exprimer l'inquiétude liée à la maladie souvent très présente chez les résidents. Ils sont pleinement absorbés par l'action et présent à ce qu'ils font. L'atelier a permis à certains de personnaliser leur hébergement avec leurs créations voire même de créer en se projetant dans leur futur logement.

En 2018, il a eu **9 ateliers** cuisine et repas collectifs animé par l'infirmier et l'assistante sociale.

Ces repas sont l'occasion de valoriser à chaque fois un résident qui est en charge d'établir le menu et diriger les actions au cours de l'atelier.

Le résident fait découvrir ses spécialités culinaires aux autres membres des ACT. Le temps du repas est souvent un moment très convivial, d'échange et de partage apprécié par tous. Ce temps collectif renforce également beaucoup la cohésion du groupe.

## L'activité de l'infirmier

### Les accompagnements individuels

Les entretiens individuels avec les différents membres de l'équipe permettent aux personnes de s'inscrire dans un parcours médico-social (soins, logement, professionnel, loisirs...) avec pour objectif le recouvrement d'une complète autonomie.

Au cours de l'année 2019, l'infirmier a réalisé **154 entretiens**, binômes et individuels confondus. Ces rencontres ont permis d'évaluer, avec les résidents, leur rapport à leur pathologie, la prise de conscience des incidences sur leur quotidien ainsi que

## La psychologue

### Les accompagnements individuels

Pour cette année 2018, la psychologue a effectué **95 entretiens individuels** à différents résidents. Ces rencontres sont l'occasion pour les personnes d'évoquer des inquiétudes liées à leur situation, voire aborder des traumatismes antérieurs.

Les bilans cliniques réalisés à l'admission permettent d'avoir des éléments qui vont étayer l'accompagnement global en permettant à l'ensemble de l'équipe d'ajuster leur posture.

La psychologue propose des suivis psychothérapeutiques aux résidents en faisant la demande.

### Les accompagnements collectifs

En ce qui concerne le poste de psychologue clinicienne, l'année 2019 lui a permis de conforter l'intérêt d'un atelier "écriture" à visée thérapeutique. L'objectif est de découvrir ou redécouvrir un plaisir à penser, et d'appivoiser sa capacité à créer un écrit fictionnel. Pour continuer sur les temps collectifs, l'accueil informel reste un temps important pour la psychologue. Cela permet une première mise en confiance des résidents parfois inquiets à l'idée de rencontrer une psychologue. C'est aussi l'occasion d'entendre les résidents à propos de préoccupations plus actuelles par rapport à ce qui peut se discuter en entretien individuel.

## Le médecin coordinateur

### Les accompagnements individuels

En 2018, le médecin a effectué **75 consultations**.

Tous les résidents sont reçus lors de leur admission afin d'établir un bilan de leur parcours de soin afin d'orienter l'accompagnement médical en fonction des besoins. Le médecin est le principal interlocuteur auprès de ses confrères, ce qui permet de faciliter la communication et le recueil d'informations.

## LA COMMUNAUTE THERAPEUTIQUE « LES PORTES DE L'IMAGINAIRE »

La Communauté Thérapeutique (CT) « Les Portes de l'Imaginaire » est un établissement de soin avec hébergement de personnes en situation d'addiction. Elle accueille sur une période pouvant aller jusqu'à deux ans des hommes et des femmes qui ont bien souvent vécu diverses expériences de soin.

La Communauté Thérapeutique offre une fenêtre d'abstinence, dans laquelle les résidents et résidentes sont invité/e/s à déconstruire leurs mécanismes de dépendance. Il est alors question d'inviter les personnes à verbaliser leurs émotions pour les partager et ainsi tenter, avec le regard du groupe de pairs, de modifier des modes de fonctionnement. Le projet de CT est donc un espace de changement possible qui utilise le groupe et la vie communautaire qui en découle, comme une méthode de soin.

L'équipe accompagne au quotidien les résidents/tes dans cette voie à partir d'un positionnement éthique d'empathie, d'écoute et de respect de l'histoire de chacun.

Le non jugement est une base essentielle du projet de Communauté Thérapeutique et les professionnels/lles sont garants/tes de cette dimension.

### Les personnes accueillies

Les résidents-es cumulent parfois des difficultés sociales (précarité, exclusion) somatiques, psychiatrique et judiciaires. Pour être accueillie, la personne doit passer par un sevrage. Pendant le séjour, certains-es résidents-es bénéficiant d'un traitement médicamenteux (TSO et autres traitements psychotropes) peuvent demander à être accompagnés vers une baisse de ce traitement, nous y reviendrons par la suite.

Le projet de la CT propose aux résidents-es un parcours de soin qui repose sur une vie sans consommation et sur le soutien entre pairs. Cela est rendu possible par une vie communautaire, des activités partagées, un accompagnement éducatif et de nombreux groupes de paroles. Mais cela passe aussi par la nécessité de valoriser l'entraide, le non-jugement et le respect de l'autre. Ce sont des valeurs fondamentales au centre de l'accompagnement.

## *Les groupes de parole*

Le groupe ne peut être une méthode de soin sans des espaces d'expression sur ce qu'il se passe dans le quotidien. En effet, le faire, l'organisation, la gestion du ménage, l'économat, la préparation des repas occasionne en permanence des prises de responsabilité et dans le même temps des espaces de collaboration à trouver. Mais, il s'agit bien souvent aussi d'un effort à fournir. Car des années de consommation ne permette pas de composer avec l'autre. L'addiction isole, profondément. Alors, les résidents.tes qui arrivent en CT doivent se confronter au lien social, aux émotions qu'il génère. Le quotidien leur demande de se confronter au regard de l'autre et de se penser dans un ensemble. En 2019, des évolutions sont notables dans la proposition de groupes car nous essayons de proposer des expériences de travail nouvelles.

Les groupes de parole ont diverses fonctions :

- **L'humeur du jour** : a lieu du lundi au vendredi, tous les matins à 8h15. Il s'agit que chacun fasse part de son ressenti à cet instant.
- **La régulation** : c'est un groupe hebdomadaire animé par la psychologue et une éducatrice qui a pour but d'offrir un espace de régulation de la vie collective. Cet espace permet aussi de réfléchir ensemble sur des thématiques qui prennent sens dans le travail personnel de chacun.
- **Le groupe sortie** : chaque semaine les résidents et résidentes proposent les sorties qu'ils et elles souhaitent effectuer. Nous leur demandons de respecter un temps d'anticipation d'au moins 7 jours afin de mettre au travail le rapport à l'extérieur. Dans cet espace, c'est le groupe qui questionne le résident ou la résidente qui présente sa sortie. Ensembles ils trouvent des solutions à ce qui semble problématique et s'apportent des conseils.
- **Les réunions professionnels-résidents** : sont des espaces de co-construction du projet thérapeutique et de la vie quotidienne au sein de l'établissement.

## La visite de conformité de l'ARS

Nous avons reçu en 2019 une délégation de nos financeurs, l'ARS. Cette visite de conformité a pour but de faire rentrer la Communauté Thérapeutique dans le schéma régional de l'offre de soin en addictologie.

Jusque là, l'établissement était encore un projet expérimental et il était donc important que la spécificité du travail en Communauté Thérapeutique soit reconnue et validée par l'ARS. Derrière cette validation, il y a pour l'ensemble de l'équipe une reconnaissance de la qualité de l'accompagnement thérapeutique.

Nous avons donc reçu à la suite de cette visite un agrément de l'ARS et la Communauté Thérapeutique est maintenant classée *CSAPA avec hébergement - Communauté Thérapeutique*. C'est un évènement important car il nous permet de regarder le cheminement de l'institution ouverte aux premiers résidents en 2012. Sept ans de tâtonnements, de tentatives, d'expériences et de rencontres nous permettent aujourd'hui d'affirmer la qualité de la proposition de soin faite aux *Portes de l'Imaginaire*. Nous continuerons donc avec cet agrément à enrichir la dynamique institutionnelle de la participation des personnes accueillies et à étoffer le parcours de soin de nouveaux projets et de nouveaux outils.

## L'éducation thérapeutique

L'équipe dans son ensemble fait un gros travail d'éducation thérapeutique. La question de l'alimentation et des traitements font partie des axes forts. Concernant ce dernier point, il est important de préciser que les personnes accueillies ont parfois des traitements psychotropes qui doublent ou triplent les molécules (neuroleptiques, anxyolytiques, antidépresseurs). Il nous semble fondamental d'informer les résidents sur ces prescriptions, car bien souvent ils ne savent pas à quoi correspondent les médicaments qu'ils prennent. Mais il est aussi important pour nous de revenir à des ordonnances adaptées et raisonnables. Un séjour qui s'installe dans le temps permet d'offrir une stabilité aux personnes accueillies et ainsi d'aller vers des baisses de traitements, voir des arrêts de certaines molécules. On peut noter notamment que des personnes font l'expérience de stopper totalement la prise d'antidépresseur, qui peut s'avérer complexe. L'espace et le travail en Communauté permettent de mettre parfois

Quatre comédiens et comédiennes sont donc venus sur le territoire de st Didier sur Rochefort. Ils étaient tous à la CT la première semaine. L'équipe s'est occupé de remplacer les résidents en cuisine pour qu'ils puissent tous assister aux ateliers. La deuxième semaine deux comédiens ont proposé des ateliers aux lycées de Noirétable. Les deux autres sont restés avec les résidents volontaires.

En parallèle, les comédiens travaillaient sur la préparation de leur spectacle : La Bêtise. Mais tout au long du projet ils ont aussi proposé des ateliers tout public, des lectures à la Médiathèque de Noirétable, une projection au cinéma de Noirétable.

*Vignette : la représentation*

*Le pari de cette nouvelle formule : permettre aux résidents de poursuivre l'expérience de la pratique théâtrale parce qu'ils le veulent et non parce que la Communauté Thérapeutique en fait un projet. Chacun est donc parti de l'explication d'une bêtise. Les ateliers reposaient sur un travail d'improvisation pour arriver à construire des personnages pour la représentation.*

*Le vendredi soir dans la salle des fêtes de Saint-Didier-sur-Rochefort, le public en nombre a donc vu s'animer le Carroussel de l'Imaginaire composé de différents personnages venus trouver ici un lieu où ils pouvaient être accueillis. Beaucoup d'humour et de sensibilité se sont dégagés du jeu des résidents et résidentes. À la suite, l'équipe de La Bêtise a présenté le travail en cours autour de leur spectacle.*

*Ensuite, nous nous sommes réunis autour d'une soupe préparée par des habitants du village et certains résidents.*

## Regard sur l'année : évolution du rapport d'activité chiffré

Le nombre de personnes accueillies reste identique par rapport à l'année dernière. La Communauté Thérapeutique a accueilli 40 personnes en 2019. Néanmoins, on peut noter une augmentation de l'accueil des femmes. Leur nombre a doublé. Cela s'explique par une réflexion autour des admissions et une évolution du projet vers un accueil adapté aux femmes, notamment avec la mise en place d'un groupe spécifique, mais aussi un espace dédié à l'étage du bâtiment qui concentre les chambres des résidentes. Il nous semble important que les femmes trouvent une place dans un groupe de 25 personnes et cela passe par le fait de garantir une mixité importante.

## ACTIVITÉ GLOBALE DE LA MAISON DES ADOLESCENTS DE ROANNE

S'adressant principalement aux adolescent(e)s et jeunes adultes, âgés de 11 à 25 ans, habitant le territoire roannais, la MDA accueille également les familles, les proches et les professionnels entourant ce public.

Au total, les professionnels de la MDA ont réalisé **1657** entretiens individuels en **229** jours d'ouverture (1804 *entretiens spécialisés en 2018*). Ils ont également encadré **92** accueils et interventions de groupe (71 *accueils et interventions de groupe en 2018*). **2357** personnes différentes ont été en contact avec la MDA au cours de l'année 2019 (2096 *en 2018*) dont :

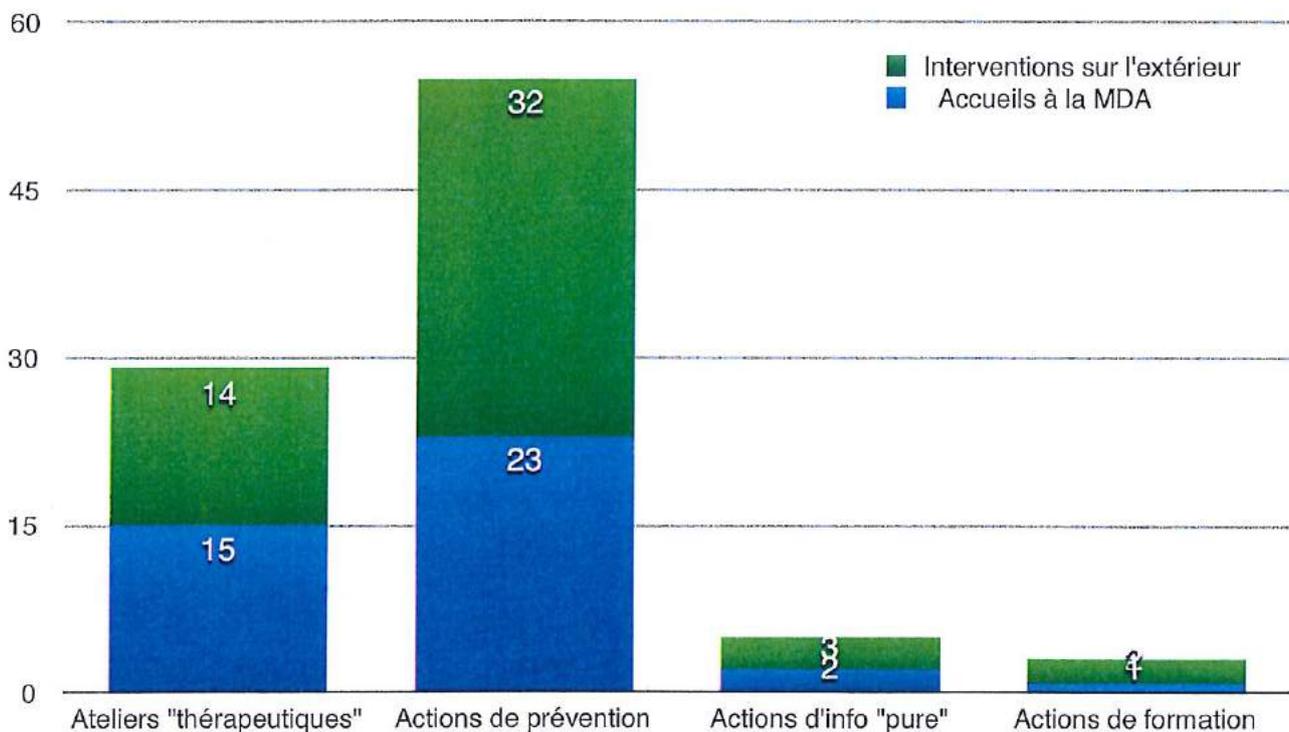
- **1581** adolescents ou jeunes adultes (554 en accueil et en entretien spécialisé et 1027 en accueil et intervention de groupe) contre 1417 en 2018 (537 *en accueil et entretien spécialisé et 880 en accueil et intervention de groupe*).
- **497** membres de la famille ou proches (425 en accueil et entretien spécialisé et 72 en accueil et intervention de groupe) contre 449 en 2018 (375 *en accueil et entretien spécialisé et 74 en accueil et intervention de groupe*).
- **279** professionnels (230 en accueil et entretien spécialisé et 49 en accueil et intervention de groupe) contre 230 en 2018 (154 *en accueil et entretien spécialisé et 76 en accueil et intervention de groupe*).

### LES ACCUEILS ET LES ENTRETIENS INDIVIDUALISÉS

\* **554** adolescent(e)s et jeunes adultes différents ont été reçus à la MDA sur l'année 2019 :

- Les **actions d'information « pure »** sur la promotion et/ou le fonctionnement de la MDA comme la journée de rentrée universitaire ou encore l'accueil des nouveaux arrivants au Centre Jeunesse Pierre Bérégovoy.
- Les **actions de formation** délivrées aux partenaires extérieurs de la MDA sur des thèmes tels que « Consommation de produits à l'adolescence » ou encore « Harcèlement scolaire ».

### Répartition des 92 actions collectives selon le type et la forme



Les actions collectives font toutes l'objet d'une demande dans le cadre du **Pôle Ressources** de la MDA de Roanne. Les demandes sont étudiées en réunion d'équipe, et en cas de réponse favorable les membres de l'équipe pluridisciplinaire organisent les interventions en terme de lieu(x), de date(s), d'horaire(s), d'intervenant(s), et de technique(s) d'animation.

de côté » nécessaire à une meilleure compréhension de leur situation. Pour répondre à leurs besoins de réponses plus concrètes, les professionnels de la MDA ont organisé en Avril 2019 un atelier interactif dans lequel ils ont pu découvrir auprès de Marie Dominique Texier, psychologue humaniste, des « clés » favorisant l'écoute, le dialogue et la compréhension mutuelle.

## DE L'EQUIPE MOBILE SANTE JEUNES AU PROJET DES INVISIBLES

L'Association Rimbaud a mené, dans sa phase opérationnelle d'octobre 2017 à aout 2019, une action nommée « Equipe Mobile Santé Jeunes ». Financée dans un adre d'appel à projet Fondation de France (FdF), ce travail animé par une Assistante de Service Sociale et un Infirmier, tous deux à 0,5 ETP, a permis l'accompagnement de 82 jeunes en grandes difficultés : absence de projet professionnel ou de formation, déscolarisation, carence de prise en charge sur le plan de la santé, troubles psychiques sans accompagnement...

Malgré nos démarches, sollicitations et appels au financement, ce projet était voué à s'éteindre car la FdF n'a pas vocation à financer de manière pérenne des projets. En octobre 2019, la DIRECCTE a développé un appel à projet en direction des publics dits « invisibles ». Nous avons donc rejoint un groupe de structures de la Loire motivée pour proposer une réponse ces publics définis par leur âge (moins de 29 ans) une absence de diplôme, de formation ou de travail. L'action ayant une dimension départementale, en lien avec les Missions Locales de chaque territoire, la Sauvegarde 42 a proposé d'en prendre la tête.

Ce pool de partenaire est formé de la Sauvegarde 42, de l'ANÉF, de l'AGASEF, du Centre Rimbaud et des Missions Locales de nos territoires d'interventions (Loire Forez, Saint Etienne, Firminy) à l'exception de celle de Roanne. Ce travail débutera en janvier 2020 jusqu'en décembre 2021 avec une Assistante de Service Sociale pour l'animer.